

Règlement des 10 Km du Soleil

Le Béziers Cheminots Athlétisme Méditerranée organise le dimanche 13 mars 2016 à 10 h, la 22^{ème} édition des 10 Km du Soleil avec le concours de la municipalité de Béziers, d'Hérault Sport, le soutien du Comité d'Athlétisme de l'Hérault et de la Ligue d'Athlétisme du Languedoc Roussillon.

L'épreuve, inscrite au calendrier de la CDCHS et de la CRCHS, est classante et qualificative pour les championnats de France de 10 km. **Course à Label Régional.**

L'accueil des coureurs, inscriptions du jour majorées et retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectue le samedi 12 mars 2016 de 14 h à 18 h au Stade de Sauclières et le dimanche 13 mars 2016 à partir de 7 h 30 jusqu'à 9 h 30 au Stade de Sauclières (clôture des engagements).

Droits d'engagement : 10 € jusqu'au 12 mars 2016 minuit et 12 € le jour même.

Le parcours, hyperplat, est homologué et mesuré selon les normes officielles.

Il comprend une boucle de 5 Km à parcourir 2 fois.

Départ à proximité du Stade de Sauclière avenue Lazare.

Arrivée sur la grande allée du Stade de Sauclière.

Compétition ouverte à toutes et tous, à partir de cadet (te) s, licenciés et **non licenciés**. Pour ces derniers, il est indispensable d'être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

Les concurrents mineurs doivent impérativement compléter l'Autorisation Parentale.

Vestiaires et douches disponibles sur place.

Ravitaillements : sur le parcours (3^e, 5^e, 8^e) et à l'arrivée.

Service médical : mis en place sur le parcours et à l'arrivée.

L'organisation a souscrit une Assurance Civile et Individuels Accidents, auprès de : **AIAC** (assurance de la FFA).

Résultats et classements : ils seront établis par ordinateur pour le scratch et les catégories Cadet, Junior, Espoir, Senior, Masters 1 à 5 en féminine et masculin. Les temps sont pris par la société ATS.

Récompenses et distinctions : des cartes cadeaux Décathlon, d'une validité de deux années seront attribuées aux premiers des classements scratch en féminin et masculin.

Des primes seront attribuées aux trois premiers clubs FFA participants.

Des coupes et des lots récompenseront les trois premiers des différentes catégories (les récompenses ne sont pas cumulables).

En Masculins et Féminines, cartes cadeaux Décathlon d'une valeur de :

1^{er} 240€ 2^{ème} 190€ 3^{ème} 150€ 4^{ème} 135€ 5^{ème} 110€

Primes Club FFA :

1^{er} 80€ 2^{ème} 60€ 3^{ème} 40€

Le samedi 12 mars 2016, de 14 h à 17h30 le BCAM propose des activités sportives familiales au stade de Sauclières et sur le bord du canal du midi au bénéfice des enfants déficients visuels.

Le BCAM décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par déficience physique ou psychique, immédiate ou futur. Egalement en cas de vol ou dégradation. Le seul fait de s'inscrire implique l'acceptation du présent règlement.